

Le pronom "quiconque"

utilisation

"Quiconque" est un pronom relatif indéfini.
Il est invariable et il signifie : celui qui..., toute personne qui...

Construction

"Quiconque" est toujours suivi d'un indicatif :

- Quiconque rira aura affaire à moi. (*citation de Molière*)
- Quiconque n'observera pas cette loi sera puni.
- Une solide formation est recommandée pour quiconque envisage de créer son entreprise.

Il unit 2 propositions et a donc une double fonction :

- il est le sujet du verbe de la proposition relative qu'il introduit et
- il est le sujet ou l'objet du verbe de l'autre proposition

- Il parlera à quiconque voudra écouter.

(objet indirect de "parlera" et sujet de "voudra")



From:
<https://tools.e-exercises.com/> - **Ressources pour les apprenants**

Permanent link:
https://tools.e-exercises.com/doku.php?id=fr:grammaire:noms_adjectif:nombres_quantites:pronoms_indefinis:quiconque

Last update: **2023/02/14 14:32**

